

## La moule

La moule (*Mytilus edulis*) est le coquillage le plus consommé en France, le plus commercialisé et le plus pêché en loisir. C'est aussi celui qui est le plus élevé. D'où des conflits dans les installations (voir articles pêche à pied et Manche). S'agit-il d'ailleurs d'une pêche ou d'une cueillette comme pour les champignons ? On ne le répètera jamais assez ; le prélèvement sur les installations professionnelles constitue un vol ! La taille réglementaire est de 4 cm mais on constate du fait de l'augmentation des surfaces d'élevages, qu'elle a de plus en plus de mal à atteindre cette taille. Il y a une vingtaine d'années, il fallait de douze à dix-huit mois pour qu'elle atteigne une taille commerciale ; aujourd'hui il faut plutôt vingt-quatre mois et encore !



C'est un **mollusque bivalve** (*lamellibranche*) qui, à l'état sauvage, vit en général dans les eaux peu profondes. La température idéale de l'eau pour son développement se situe entre 10 et 20°. Au-delà de 27°, il y a un risque de mortalité. Elle est capable de filtrer chaque jour de 20 à 25 litres d'eau dans laquelle elle puise **sa nourriture composée essentiellement de phytoplancton**. Cette capacité de filtrage fait qu'elle est en première ligne pour capter les différentes pollutions, en particulier les bactéries comme l'*Escherichia coli*, référence en matière de qualité des eaux.

**La moule est dioïque**, ce qui signifie que les sexes sont séparés ; il y a donc des individus mâles et des individus femelles mais il n'est pas possible de déterminer son sexe avant la période de reproduction qui est variable selon les régions (le mâle a un manteau plutôt blanchâtre, la femelle orange) ; à la ponte, les semences sexuelles sont expulsées dans l'eau où il y a fécondation ; après trois ou quatre semaines, les œufs qui font alors partie du zooplancton, donnent naissance à de petites larves qui cherchent à se fixer sur un support ; c'est à ce moment que l'on peut les capter sur des cordes (littoral Atlantique) ; ce naissain sera ensuite disposé horizontalement sur des supports par les mytiliculteurs, en général à la marée de mai (Manche).

À l'état sauvage, la moule se fixe à un support, pierre ou autre, souvent en groupe, grâce au byssus (filament) qu'elle secrète et qu'elle peut facilement reconstituer en cas d'arrachement. On la trouve évidemment dans les secteurs où il y a de la mytiliculture où elle a pu « *essaimer* » à la recherche d'un support mais il existe aussi des gisements naturels importants comme sur les côtes nord-est du Cotentin qui font l'objet d'une pêche professionnelle à la drague, pêche relativement bien encadrée (la célèbre moule de Barfleur) et d'une pêche à pied à certaines époques de l'année. On la trouve de toute façon pratiquement partout, en bancs plus ou moins importants sur tout le littoral Atlantique/Manche/mer du Nord.

Depuis la nuit des temps, les hommes ont toujours pratiqué la pêche aux moules. Au 13<sup>e</sup> siècle, la légende raconte qu'un navigateur irlandais, Patrice Walton, naufragé dans la baie de l'Aiguillon, aux frontières de la Vendée et de la Charente-Maritime, remarque que de petites moules se fixent sur les piquets des filets qu'il a disposés pour essayer d'attraper des oiseaux. C'est cette découverte qui donnera l'idée de cultiver les moules sur bouchots.

**Les techniques d'élevage varient selon les régions.** Sur le littoral grand Ouest, c'est la **culture sur bouchots** sur l'estran qui est la plus pratiquée mais elle présente l'inconvénient de ne permettre le travail qu'en marée de vive-eau. Une autre technique tend à se développer, celle de la **culture sur cordes en immersion**. Les installations sont signalées par des bouées. En Méditerranée la **culture sur tables** se pratiquent couramment. Évidemment le choix d'une technique dépend de nombreux facteurs : la richesse en phytoplancton du milieu, l'abri, les marées, etc. **Rappelons qu'il est nécessaire de déposer d'une autorisation d'occupation du domaine public délivrée par les préfets après avis des commissions de cultures marines.** Récemment, des études se sont intéressées à l'**impact des moulières**, spécialement des bouchots sur la sédimentation (la moule produit des rejets importants qui contribuent à l'envasement de l'estran là où les marées sont de faible importance) et sur la **courantologie** (selon les anciens, la présence des bouchots a modifié les courants). Mais pour l'instant, ces facteurs ne semblent pas être pris en compte dans les demandes d'extension des concessions.

Selon le Comité national de la Conchyliculture, la production française avoisine les 75 000 tonnes par an dont plus de la moitié de moules de bouchots mais ne suffit pas à la consommation intérieure et notre pays en importe, selon Agrimer, 12 400 tonnes. Les grosses régions de production sont dans l'ordre, la Méditerranée, la Bretagne Nord, la Normandie/mer du Nord et le Poitou-Charentes. Pour terminer mon article, je livre aux collègues du Nord-Cotentin, cette histoire entendue de la bouche de mon père :

*« Dans les années 1925, il y avait un important banc de moules sauvages dans la rade de Cherbourg, au niveau de l'ancienne gare maritime qui n'existait pas à l'époque (il y avait une plage). Une nuit, les cherbourgeois entendirent un grondement sourd et le lendemain évidemment, tout le monde de s'interroger sur la cause de ce bruit. Quelques temps après les cherbourgeois découvrirent avec surprise que le banc de moules avait disparu ; le banc s'était mis en marche à la recherche de lieux plus sécurisés, sentant sans doute approcher le moment où on allait le déloger pour construire la gare maritime. »*

Jean Lepigouchet  
responsable de la commission Pêche à pied

